

<https://www.lejdd.fr/Culture/tribune-monsieur-le-president-aucun-festival-ne-doit-etre-annule-en-2024-4147173>

« Monsieur le Président de la République,

2024 sera l'année où la France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques (JOP). Ce sera l'occasion pour des millions de visiteurs de venir découvrir notre pays. Ce sera aussi un moment où la France, regardée par le monde entier, doit renvoyer son plus beau visage, celui d'une nation possédant une histoire incomparable et en même temps totalement ancrée dans l'époque. Ce lien entre le passé, le présent et l'avenir, c'est d'abord notre richesse culturelle qui le permet.

Or depuis quelques jours, nous sommes extrêmement inquiets, car la culture est en passe d'être la grande oubliée de ce beau tableau. En effet, le ministre de l'Intérieur a demandé « *le report de certains festivals* » de l'été 2024 et sa collègue ministre de la Culture a parlé de « *certaines annulations si des solutions ne sont pas trouvées* ».

L'été, pour les Françaises et les Français, pour le monde culturel, et depuis des décennies, c'est le temps des festivals. Festivals de théâtres ou d'opéra, de musiques actuelles, traditionnelles, baroques, de métal ou d'électro, d'arts de la rue, de danse, de cirque... Plusieurs centaines ont lieu dans toute la France, y compris dans le monde rural, entre mai et septembre. Les plus anciens datent de l'après-guerre, d'autres ont émergé récemment.

Les festivals ne sont pas seulement essentiels à toute une économie locale, ils sont aussi un temps évènementiel, festif et culturel, un temps de rencontre et de lien social, qui fait la fierté des territoires, des élus et des bénévoles qui les accueillent et participent à leur organisation. Ils sont aimés de nos compatriotes et des touristes qui viennent du monde entier. Ils sont une part de notre identité.

Ils permettent aux professionnels de travailler et de montrer leur savoir-faire, aux artistes, aux musiciens, aux comédiens, aux metteurs en scène de se lancer et d'accéder parfois à la renommée nationale ou internationale. Ils génèrent un nombre conséquent d'heures de travail, si importantes pour les intermittents du spectacle ainsi que pour de nombreux saisonniers.

Nous, élus et professionnels, connaissons les contraintes de la gestion de tels événements. Nous savons aussi que les moyens ne sont pas illimités, ceux de nos collectivités au premier chef. Nous sommes les premiers à comprendre que l'organisation d'un événement de l'ampleur des JOP va demander une

infrastructure de sécurité très importante, et aussi que les festivals demandent à être sécurisés. Mais nous ne comprendrions pas que notre pays, septième puissance économique du monde, ne soit pas capable en même temps d'accueillir les JOP et de maintenir l'organisation de ces grands festivals qui font une part majeure de la richesse culturelle de notre pays et de nos territoires.

Quelle place donnerions-nous donc à la culture et à ses festivals, dans notre pays, s'ils deviennent une simple variable d'ajustement au gré de la disponibilité des forces de l'ordre ? D'autant plus que les conséquences de la crise sanitaire se font toujours ressentir et que la crise énergétique menace également les lieux de spectacles.

Enfin, à l'heure où la cohésion de notre pays est sans cesse mise en cause, comment ne pas voir l'inégalité de traitement que représenterait le fait qu'au moment où se déroulent les Jeux, pour l'essentiel dans la métropole francilienne, de nombreuses régions françaises se voient privées de leurs rendez-vous culturels habituels ? Ce serait une faute majeure et incompréhensible.

C'est pourquoi, Monsieur le président de la République, nous vous demandons de vous engager solennellement à ce qu'aucun festival ne soit annulé en France lors de l'été 2024, et à ce que des solutions soient trouvées et objectivées en lien avec les collectivités territoriales et l'ensemble du monde de la culture.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président de la République, en l'assurance de notre haute considération. »

#### **Liste des signataires :**

Frédéric Hocquard, président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)

Olivier Darbois, président du Syndicat national du spectacle musical et de variété (PRODISS)

Carole Delga, présidente de Régions de France

Nicolas Dubourg, président de l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV : Profedim, Les Forces Musicales, SNSP et Syndeac)

Denis Gravouil, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (CGT Spectacle)

David Lisnard, président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Maria-Carmela Mini et Paul Rondin, coprésidents de France Festivals

Johanna Rolland, présidente de France Urbaine

L'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC)

La Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM)

La Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI)

Gil Avérous, président de Villes de France

Christophe Bennet, président de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales (FNADAC)

Christophe Bouillon, président de l'Association des petites villes de France (APVF)  
Laurent Decès, président du Syndicat des musiques actuelles (SMA)  
Michel Fournier, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF)  
Mathieu Maisonneuve, président de l'Association des Centres nationaux des arts de la rue (CNAREP)  
Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France ; l'Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (THEMAA)  
Le Centre international pour les théâtres itinérants (CITI)  
La Fédération des acteurs et actrices des musiques et de danses traditionnelles (FAMDT)  
La Fédération des lieux de musiques actuelles (FEDELIMA)  
La Fédération nationale des arts de la Rue (FNAR)  
Le Syndicat des cirques et compagnies de création (SCC)  
Le Syndicat national des arts vivants (SYNAVI)